

Annexe

Procédure pour la création des feuilles de tirage pour les championnats régionaux scolaire

Article 1 Classement des joueurs¹

1.1 À l'exception des favoris, les joueurs seront placés au hasard sur la feuille de tirage en tenant compte des contraintes suivantes :

- Maximum de 2 joueurs d'une même école dans le bas ou le haut du tableau.
- Les joueurs d'une même école se rencontreront, au plus tôt :
 - en ¼ de finale dans une catégorie de plus de 16 joueurs.
 - en ½ finale dans une catégorie de 16 joueurs et moins.

Article 2 Choix des favoris

2.1 Le classement de la ligue scolaire sera le seul pris en compte pour le choix des favoris.

2.2 Le nombre de favoris est déterminé en fonction du nombre d'athlète dans la catégorie :

- Huit (8) athlètes et moins : deux favoris
- Entre huit (8) et seize (16) athlètes: quatre favoris
- Plus de 16 athlètes : six favoris

2.3 Le choix des favoris tient compte des athlètes jouant dans une catégorie d'âge supérieure à la catégorie qu'ils sont inscrits pour le championnat. Le choix des favoris sera déterminé dans cet ordre :

1^{ère} sélection : les athlètes parmi les 20 premiers de la catégorie d'âge supérieure

2^{ème} sélection : les athlètes parmi les 3 premiers de la catégorie en cause

3^{ème} sélection : les athlètes restant dans la catégorie d'âge supérieure

4^{ème} sélection : les athlètes restant dans la catégorie en cause

¹ : Dans le contexte de ce document, « joueur » peut être remplacé par « équipe ». De plus, l'utilisation du genre masculin n'a pour but qu'alléger le texte.

Article 3 Modification ou absence d'un favori

- 3.1 Aucune demande changement des favoris ne sera acceptée.
- 3.2 Il n'y aura aucune modification des favoris en cas d'absence. S'il a absence ou forfait d'un favori :
- son « emplacement » dans le tableau sera occupé par son substitut même si ce dernier possède un classement inférieur à d'autres joueurs.
 - son adversaire gagnera par forfait s'il n'y a pas de substitut. Par contre, si le favori en question profitait déjà d'un « bye », ce sera à l'organisation en place à décider du réaménagement du tableau.

Article 4 Emplacement des favoris dans le tableau principal

- 4.1 Pour les feuilles de tirage à 8 joueurs au moins, les deux favoris sont situés aux extrémités du tableau.
- 4.2 Pour les feuilles de tirage à 16 joueurs, le haut du tableau est occupé par le 1^{er} et 4^{ème} favoris. Le bas du tableau est occupé par les 2^{ème} et 3^{ème} favoris.
- 4.3 Pour les feuilles de tirage à plus de 16 joueurs, le haut du tableau est occupé par : 1^{er}, 4^{ème} et 5^{ème} favoris. Le bas du tableau est occupé par : 2^{ème}, 3^{ème} et 6^{ème} favoris.